

Thierry GALLAUZIAUX
David FEDULLO



Le guide
**des parquets et
sols stratifiés**

Version originale sur CommeUnPro.com - Reproduction et diffusion interdites



Les cahiers du bricolage et de la construction :

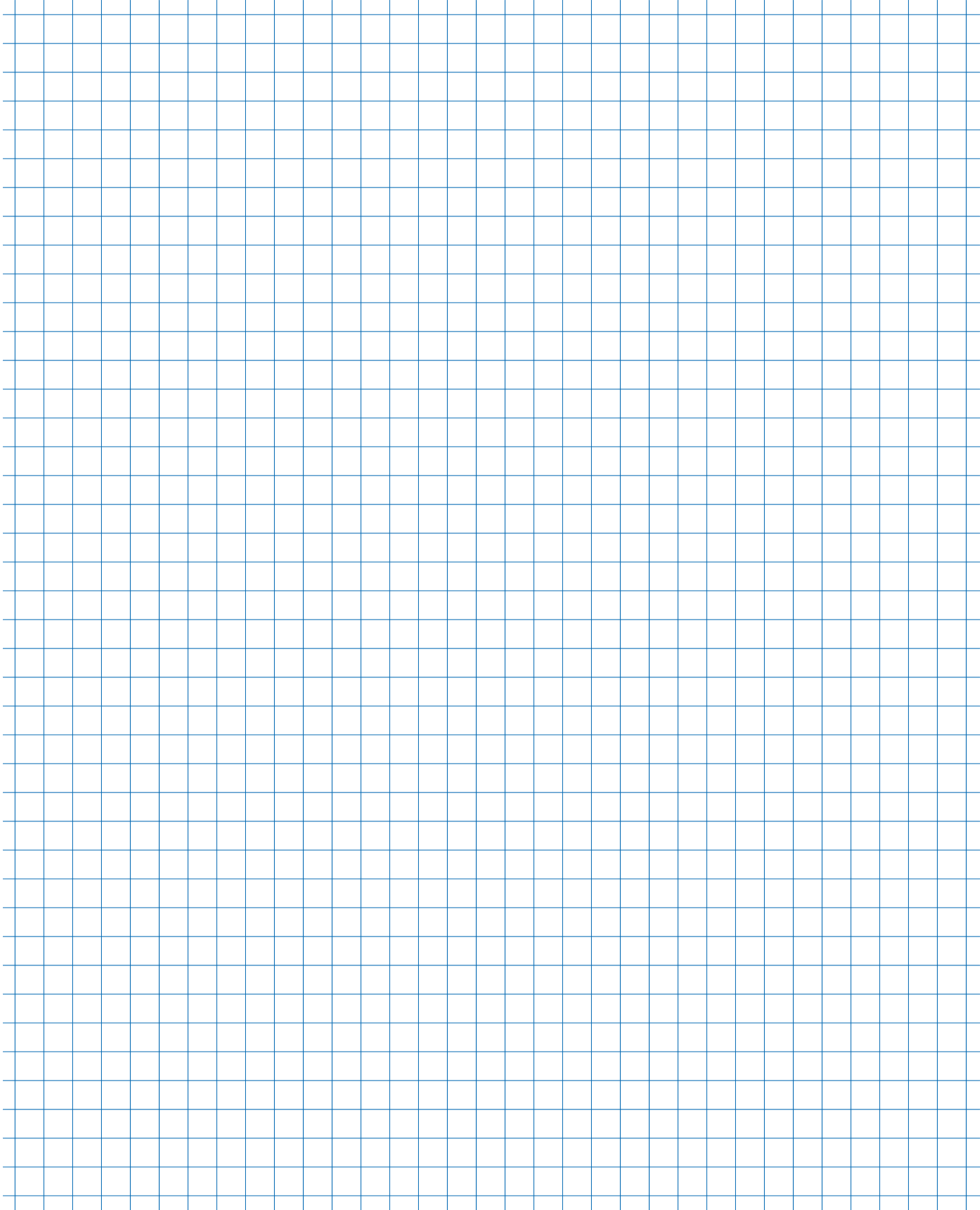
Guide des parquets et sols stratifiés

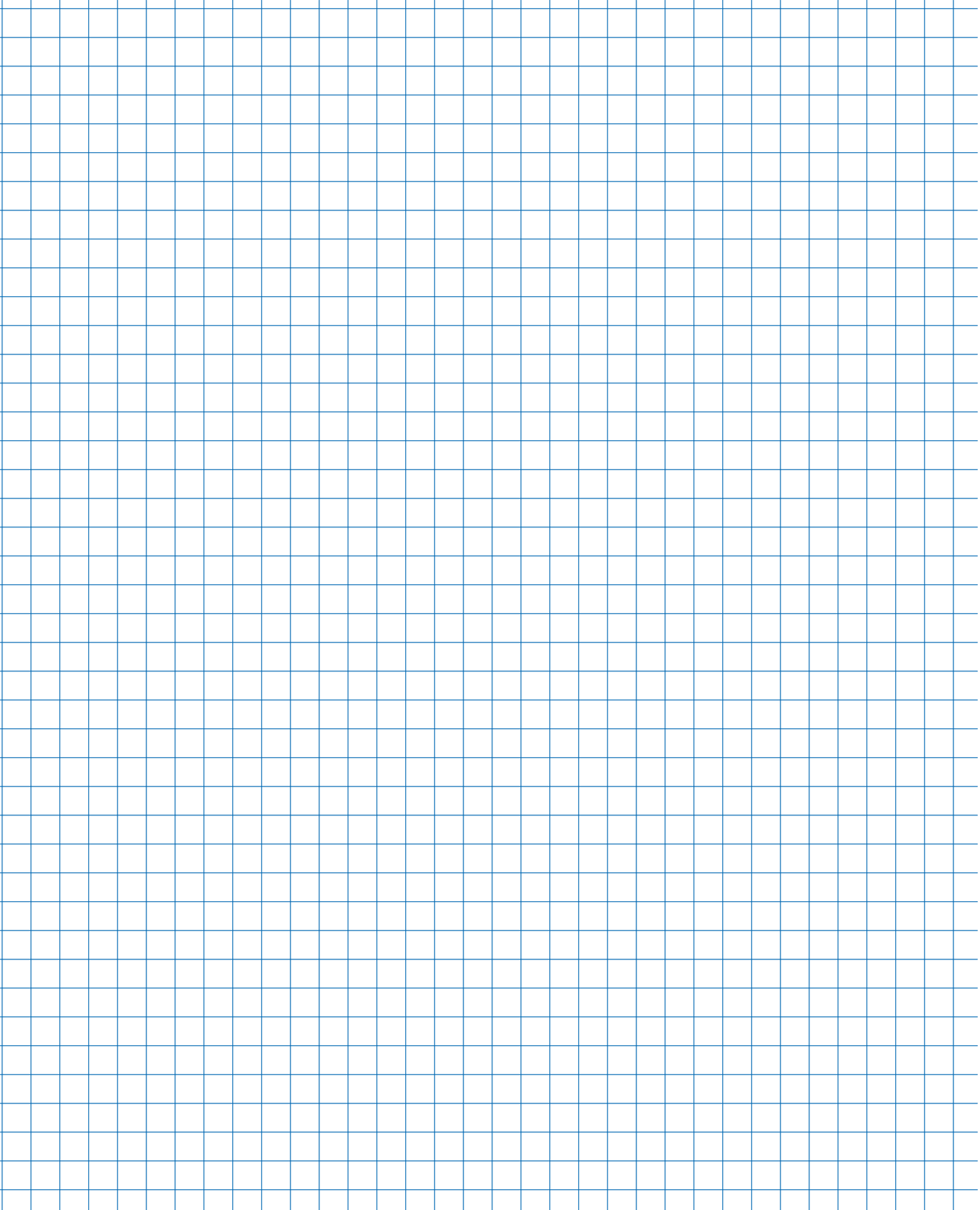
Version ebook - livre électronique

© 2004-2010 Thierry Gallauziaux, David Fedullo

Tous droits réservés - Reproduction, adaptation, traduction interdites sans autorisation écrite préalable expresse des auteurs.

Ce document est réservé à un usage privé uniquement. Il ne peut être ni cédé, ni transmis, ni revendu, ni diffusé, ni mis à disposition par téléchargement pour des tiers.





Sommaire

Les critères de choix	7
Qualité et prix	7
Poser ou faire poser	7
Le choix en fonction du support	8
Le choix du type de pose	8
L'isolation phonique	9
Les écocertifications	10
Les essences	11
Les bois clairs ou jaunes	11
Les bois beiges	13
Les bois bruns	15
Les bois rouges	17
Les bois foncés	18
Les combinaisons d'essences	19
Les décors	20
Les gammes de parquets	23
Les massifs	23
Les lames à clouer	23
Les lames à coller	25
Les lames flottantes à clips	26
Les parquets en panneaux	27
Les panneaux de marqueterie	28
Le parquet pont de bateau	29
Le classement d'aspect des parquets massifs	31
Les parquets contrecollés	32
Les lames	32
Assemblage des lames	34
Les parquets atypiques	35
Le parquet en liège	37
Le choix des contrecollés	38
Les sols stratifiés	39
Les caractéristiques	39
Les décors	40
Le classement des sols stratifiés	43
Les types de pose	44
La pose clouée	44
La pose collée	45
La pose flottante	46
Les finitions	47
Finition cirée	47
Finition huilée	47
Finition vernie	49

Un peu d'histoire...

Jusqu'au Moyen-Âge, les lieux de vie des habitations accueillait aussi les animaux familiers, d'où la nécessité de sols peu sensibles et faciles à laver comme les dallages en pierre. Les premiers sols en bois se limitaient à des estrades ou à des marchepieds destinés à accueillir des chaises d'honneur, des lits ou des tables de festin. À partir de la Renaissance, les sols des étages supérieurs évoluent : ils s'accommodaient mal de revêtements lourds, on adopta petit à petit le bois. Des planches simples, avivées ou à feuillures étaient clouées directement sur les solives. Chez les nobles, apparurent des lames et des panneaux de bois massif fixés sur des lames plut aux rois pour son originalité et son confort. Les architectes l'adoptèrent également pour sa légèreté. Les assemblages des lames de bois devinrent rapidement des œuvres d'art. Les parquets assemblés en panneaux portent encore aujourd'hui le nom des demeures royales où ils furent installés pour la première fois (Versailles, Chantilly...). Dans un cadre en bois d'un mètre carré, ils comprenaient des motifs géométriques complexes emboîtés par tenons et mortaises. Les diagonales obtenues offrirent des perspectives innovantes pour l'époque. Le

parquet mosaïque connu un vif succès dans les cabinets de Louis XVI et de la cour. La sophistication poussa l'art de la marqueterie à son comble en associant des essences variées avec d'autres matériaux comme le cuivre, la nacre ou l'ivoire, au point de supplanter les tapis jugés trop poussiéreux. Mais la fragilité de ces sols leur fit préférer peu à peu les panneaux de chêne.

Dans les demeures bourgeoises, on utilisait du plancher assemblé par rainure et languette posé à l'anglaise (lames de différentes longueurs). Au début du XVII^e siècle apparurent d'autres motifs, comme le point de Hongrie.

Le véritable essor du parquet eut lieu avec le début de l'ère industrielle. Le travail du bois mécanisé permit de le rendre plus accessible. Il fut très largement utilisé lors de la transformation de Paris par le baron Haussmann, dans les pièces sèches mais aussi, et c'était nouveau, sur les paliers. Toutes les essences indigènes furent exploitées comme le chêne, le châtaignier, le sapin ou le peuplier. Les sols en bois composés de lames supérieures à 11 centimètres de largeur étaient appelés planchers. Les lames plus fines étaient appelées parquets. Le mot parquet provient du mot parc. Il fut utilisé pour désigner l'enclos entourant l'estrade en bois où siégeaient les magistrats du roi.



*Gustave Caillebotte,
Les Raboteurs (1875)
Musée d'Orsay*

Les critères de choix

Avant d'acheter un parquet, de nombreux aspects sont à prendre en compte. Afin d'obtenir le revêtement de sol qui conviendra le mieux à la pièce et à son usage, au décor et à votre budget, voici quelques conseils.

Qualité et prix

On appelle parquet un revêtement porteur ou non, permettant plusieurs rénovations et dont le parement en bois a une épaisseur minimale de 2 mm. Inutile donc de préciser que le choix est vaste ! Les sols stratifiés, ne rentrant pas dans cette catégorie, seront abordés à la page 39.

Les parquets en bois massif peuvent être cloués ou collés selon leur épaisseur. Ils sont les plus durables, car leur épaisseur permet de nombreuses rénovations (ponçages). Leur prix au mètre carré est aussi le plus élevé. L'investissement plus important au départ est compensé par la durée de vie qui peut dépasser cinquante ans, ce qui en fait l'un des revêtements de sol

les moins chers. Choisissez toujours des parquets massifs de qualité, en veillant notamment à la présence des marques NF Parquets (parquets en bois de feuillus), NF Lambris et parquet en pin maritime ou CE. Ils sont commercialisés bruts ou avec couche de finition en usine (huile ou verni). Les essences disponibles sont le plus souvent indigènes (chêne,

châtaignier, acacia...). Les parquets massifs en essences exotiques sont chers.

Les parquets contrecollés sont les plus répandus. Ils se composent de plusieurs couches dont celle de parement qui est en bois. L'épaisseur de cette dernière couche est primordiale pour la qualité. Si l'épaisseur est faible, une ou deux rénovations seulement seront possibles. Les parquets contrecollés sont plus abordables que les massifs et plus faciles à poser. Le choix des essences est aussi beaucoup plus vaste, ainsi que les largeurs et longueurs de lames disponibles. Ce type de parquet existe également en panneaux. Ils sont commercialisés avec une couche de finition.



Poser ou faire poser

Si vous vous sentez l'âme d'un bricoleur, vous pouvez envisager la pose de votre parquet. La pose d'un parquet massif cloué ou collé nécessite du savoir-faire et de l'outillage. Après la pose, il est nécessaire de le poncer et de le traiter (ponceuse à parquet, vitrificateur...). La mise en œuvre du parquet contrecollé est plus facile et plus rapide, car sa pose est généralement flottante, d'où un outillage réduit et peu de compétences requises.

Si vous souhaitez faire appel à une entreprise, demandez à vos amis et connaissances de vous recommander un artisan. À défaut, faites établir plusieurs devis, demandez à voir des photos de chantiers réalisés et éventuellement à rencontrer des clients satisfaits. Vous pouvez aussi vous assurer que l'entreprise dispose des qualifications nécessaires pour ce travail : Qualibat 6242 (Revêtements de sols à base de bois, collés ou flottants), Qualibat 4332 (Parquets collés et technicité confirmée), Qualibat 4333 (Parquetage technicité supérieure) ou Qualibat 4352 (Finition des parquets).



CTBA
PARQUETS

Les prix moyens au m² (hors pose)



Moins de 30 €



De 30 à 50 €



De 50 à 80 €



Plus de 80 €

Le choix en fonction du support

Différents types de pose sont possibles pour les parquets en fonction du support existant, de la nature du parquet et du niveau de savoir-faire nécessaire. Les parquets peuvent être cloués, collés ou posés selon la technique dite flottante sur sous-couche. Chaque type présente ses avantages et ses inconvénients.

Sur un ancien parquet propre et sec, vous pouvez poser un parquet massif ou un parquet contrecollé, cloué ou flottant. Sur un ancien carrelage, votre choix s'orientera de préférence vers un parquet flottant posé sur une sous-couche isolante afin d'éviter les remontées d'humidité. Sur un revêtement de sol en plastique, le parquet flottant s'impose. Si le revêtement existant est une moquette, vous pouvez éventuellement la conserver si elle est rase et poser un parquet flottant par-dessus. De manière générale, il est préférable de retirer la moquette avant la pose du parquet pour la remplacer par une sous-couche adaptée. En effet, la moquette risque de se détériorer plus vite que le parquet et de ne plus offrir un support homogène et stable. Dans le cas d'un sol peint, choisissez un parquet flottant.

Sur une chape en ciment, vous pouvez opter pour le type de pose de votre choix. Le collage des lames exige cependant un sol propre et parfaitement plan (5 mm de dénivelé maximum en tout point sous une règle de 2 m). Si la planéité est insuffisante, un ragréage de type P3 est envisageable. La chape doit être totalement sèche (3 % d'humidité maximum) et normalement poreuse.

Sur un sol chauffant à basse température, il faut coller en plein un parquet massif dont l'épaisseur ne dépasse pas 10 mm ou un parquet contrecollé. Les essences dures et denses sont recommandées dans ce cas. Les parquets en bois de bout sont interdits sur les sols chauffants. Les sols stratifiés et les parquets flottants ne sont pas adaptés à ce type de sol. Attention, les sols réfrigérés posent de nouveaux problèmes : consultez un spécialiste.

Le choix du type de pose

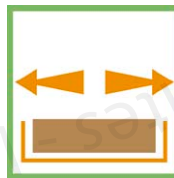


Le clouage sur lambourdes est le mode de pose traditionnel. Il offre un parquet solide et durable qui peut être rénové de nombreuses fois. L'inconvénient est le manque de confort acoustique, notamment en habitat collectif. Pour respecter les exigences actuelles tout en adoptant une pose traditionnelle, vous pouvez choisir la technique des lambourdes flottantes. La pose sur lambourdes scellées est assez chère et la réservation nécessaire de 7 cm rend ce mode de pose impossible dans certains cas.



Le collage bénéficie des dernières avancées techniques. Il est désormais possible sur tous types de support sain et sec. Il permet d'obtenir un parquet plan, qui ne se dérobe pas sous le pas et

produit un son sourd, plus agréable qu'avec les autres types de pose. Les décors peuvent être réalisés en toute sécurité (frises, bâtons rompus...). Parmi les inconvénients, le prix de la colle et de la sous-couche éventuelle peuvent grever rapidement votre budget. Il faut également un certain savoir-faire pour maîtriser cette pose.



La pose flottante est aisée et rapide. Elle produit peu de salissures, ce qui est pratique lorsque le logement est occupé. Le prix de pose est donc réduit. L'isolation phonique est assurée d'office

par le mode de pose, ce qui est primordial en habitat collectif. L'inconvénient est la minceur de la couche d'usure : les ponçages successifs seront restreints et les meubles auront tendances à marquer les lames. Attention également aux variations dimensionnelles incessantes : il est important de respecter les espaces de dilatation.

suffisante. Il existe des parquets à double parement (les deux faces sont lisses) pour la pose par exemple dans une mezzanine.

La largeur minimale des parquets à clouer est de 40 mm. Les autres largeurs possibles augmentent de 5 en 5 mm, jusqu'à 160 mm, voire 200 mm. La longueur des lames disponibles dans le commerce ne doit pas être inférieure à 250 mm. Les longueurs courantes sont com-



Lames de parquet massif à clouer en pin



Ce plancher en pin traditionnel a été cloué sur lambourdes.

Plancher massif en sapin du nord



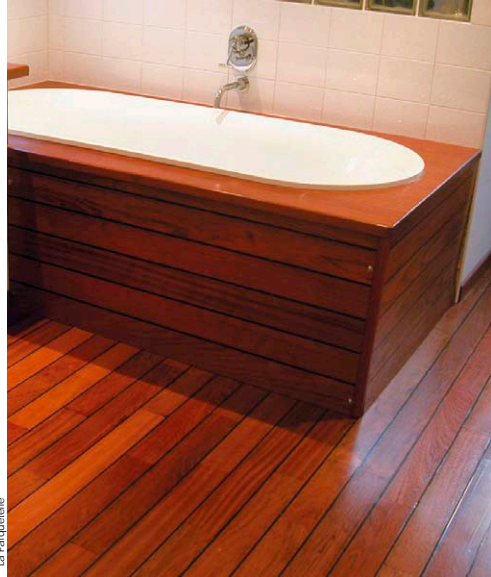
prises entre 600 et 1300 mm. Mais il existe des lames pouvant atteindre 2,5 m et plus. Pour les parquets traditionnels comme le point de Hongrie, la pose à bâtons rompus ou à coupe de pierre, la longueur des lames doit être précisée à la commande. Le taux d'humidité doit être compris entre 8 et 13 %. Et les bois employés doivent être traités contre les insectes xylophages. Avant de débiter la pose, il est important de prévoir une période de stockage dans les lieux, afin que le bois s'adapte aux conditions ambiantes. Les parquets massifs à clouer ne sont jamais commercialisés avec une finition en usine. En effet, après la pose, il est nécessaire de poncer le parquet afin de l'égaliser sur toute la surface de la pièce. Des classements d'aspect permettent de déterminer la qualité de parement souhaitée. Ils existent pour la plupart des essences (voir page 31).



Ce plancher massif en acacia est cloué sur lambourdes (avant finition).

Le parquet pont de bateau

Le parquet est de plus en plus prisé comme revêtement de sol de la salle de bains. Ce qui semblait impossible hier est désormais envisageable dès lors que l'on choisit une essence et des techniques appropriées. La présence d'eau exclut totalement les bois sensibles à l'humidité, même passagère, et dont la stabilité en service est moyenne à faible, comme le chêne, par exemple. La plupart des essences utilisables sont exotiques, mais certains bois indigènes sont également utilisables, comme le châtaignier et l'acacia. Le teck est la star des salles de bains. Le bambou est également employé, ainsi que l'acajou, l'afromosia, le cumaru, le doussié, l'ipé, l'iroko, le jatoba ou le souhy. Les bois réifiés, c'est-à-dire ayant reçu un traitement spécial les rendant plus résistants, conviennent également (frêne, hêtre, pin). Pour réaliser un parquet pont de bateau, on utilise uniquement des lames en bois massif collées en plein ou



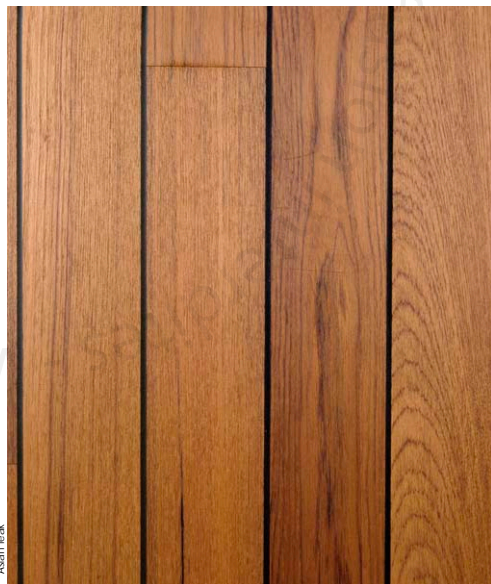
La Parquetière

Outre le sol de la salle de bains, le tablier de la baignoire gagne aussi à être en pont de bateau.



Manly

Parquet pont de bateau en teck huilé avec calfatage sur les quatre côtés des lames



Adem Teak

Parquet pont de bateau en teck avec calfatage sur les rives des lames uniquement

Les parquets contrecollés

Les parquets contrecollés sont l'exemple parfait de l'industrie du bois. Ils sont apparus en Scandinavie dans les années 1940 et rencontrent depuis un succès non démenti. Leur fabrication nécessite des techniques évoluées et des moyens importants. La quantité de bois noble utilisée est moindre que pour les parquets massifs, ce qui a entraîné la baisse des prix et permis de contribuer à mieux gérer les forêts. Les parquets contrecollés sont commercialisés sous forme de lames ou de panneaux.

Les lames

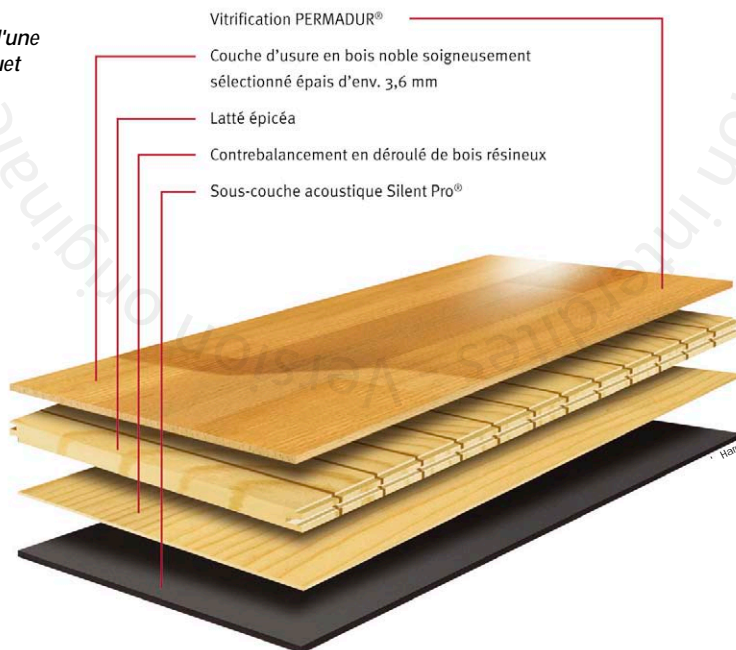
Les parquets contrecollés sont composés de plusieurs couches réalisées industriellement. La partie visible ou le parement est en bois noble. On l'appelle également couche d'usure. La partie centrale, l'âme, est la couche dans laquelle sont pratiquées les rainures, les languettes ou

Plusieurs largeurs sont disponibles (ici, hêtre de 90 mm et chêne de 140 mm).



les systèmes d'assemblage propres à chaque fabricant. Une autre couche peut éventuellement être ajoutée : le contreparement. Son rôle est d'assurer la liaison avec le support qui recevra le parquet. Les trois éléments sont assemblés par collage. L'un des avantages de ce type de parquet est que les contraintes, dues aux assemblages et aux caractéristiques propres de chaque essence, sont contrebalancées par la disposition des fibres des éléments les uns par rapport aux autres. Les déformations sont

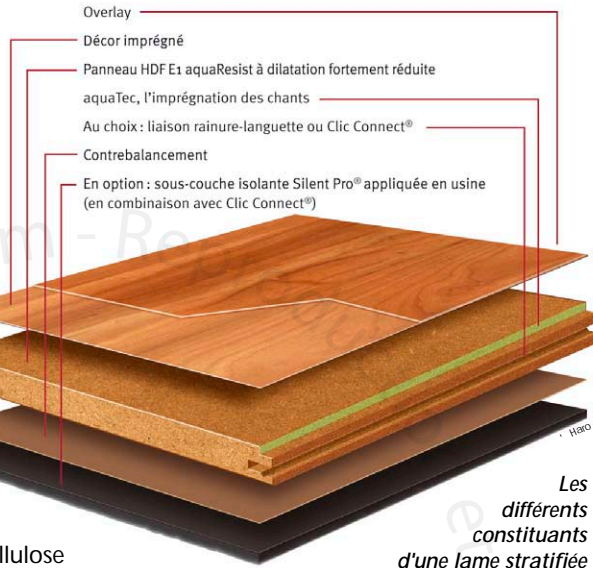
Les différents constituants d'une lame de parquet contrecollé



Les sols stratifiés

Les caractéristiques

Les sols stratifiés sont des revêtements modernes qui remportent un vif succès. En effet, ils cumulent nombre d'avantages : ils sont résistants, faciles à poser et à entretenir, abordables et bénéficient d'une grande variété de décors. Comme les parquets, ils se présentent sous forme de lames à coller ou à emboîter. Elles se composent de plusieurs couches superposées formant un revêtement de faible épaisseur (généralement 8 mm). Le parement consiste en une ou plusieurs couches d'usure (overlay) et une couche décorative. L'overlay est composé de feuilles de cellulose imprégnées de résines thermodurcissables (mélamine). La couche décorative est une reproduction de matériaux naturels, généralement des essences de bois. Le parement repose



sur une âme en panneau de particules ou en panneau de fibres MDF (moyenne densité) ou HDF (haute densité). La couche suivante est



Les lames de sols stratifiés s'assemblent facilement par encliquetage.

Les sols stratifiés imitent à la perfection les essences de bois utilisées en parqueterie.

Les types de pose

La pose clouée

Autrefois les parquets étaient tous cloués. C'est le mode de pose traditionnel. On l'utilise encore aujourd'hui pour les parquets en bois massif, surtout en rénovation. Les lames sont assemblées entre elles et clouées sur un solivage ou sur des lambourdes. L'espacement entre les solives ne doit pas dépasser 45 cm. Cette solution n'est envisageable qu'en maison individuelle, car elle est très bruyante. Les lambourdes sont des pièces de bois de 25 à 30 mm de haut et 80 mm de large. Elles peuvent être clouées sur les solives. Dans ce cas, elles sont posées de façon à corriger le niveau du plancher. Plus généralement, les lambourdes sont fixées sur un sol dur en ciment, par scellement au plâtre ou au mortier. Il est également possible de les visser ou de les coller. Lorsque'il est nécessaire de préserver les performances acoustiques du sol, les lambourdes doivent être flottantes. Elles ne sont alors plus collées ni fixées mais simplement posées sur un matériau isolant et incompressible. C'est le parquet qui assurera la cohésion de l'ensemble. Certaines règles sont à observer pour placer les lambourdes. Leur orientation doit être perpendiculaire au sens de la lumière de la pièce, de manière que le parquet soit dans le sens de la lumière. L'écartement entre elles est habituellement de 45 cm, mais il peut varier selon le type de pose (bâtons rompus, point de Hongrie). Les pointes sont plantées en biais dans les rainures ou les languettes des lames. La pose clouée est possible également sur un faux plancher. Dans ce cas aussi, vous pouvez placer un isolant phonique sous les panneaux manufacturés pour réaliser un sol flottant. Dans tous les cas, les lames ne doivent pas entrer en contact avec les maçonneries : il faut laisser un vide de 5 à 8 mm entre le parquet et les parois afin que le bois puisse se dilater et afin de ne pas transmettre les bruits d'impacts. L'espace est dissimulé ensuite par une plinthe.



Pose d'un parquet massif sur solives



Pose d'un parquet massif sur lambourdes



Le plancher est posé dans le sens de la lumière.

Les finitions

Les parquets bruts, collés ou posés sur lambourdes, doivent être poncés avec une ponceuse à parquet. Il faut ensuite appliquer une finition sur le bois brut, adaptée à l'essence du parquet, aux contraintes de la pièce et à votre goût. Les trois types de finition sont la cire, l'huile et le vernis.

Finition cirée

La cire est une finition traditionnelle. C'est la plus ancienne utilisée pour les parquets. Naturelle et écologique, sa chaleur, sa patine et son parfum sont très appréciés. Cependant, elle présente l'inconvénient d'être peu résistante à l'usure et surtout aux taches, notamment d'eau. Pour palier ce risque, il est souhaitable d'appliquer au préalable un fond dur, ou bouche-pores, qui imprègne les couches supérieures du bois, augmente la résistance des fibres et stoppe les liquides. La cire ou l'encaustique s'applique généralement en deux couches, dont la première peut être diluée. Un ponçage très fin peut être effectué avant la deuxième couche. Régulièrement, il faut lustrer le parquet et remettre de l'encaustique.



Benichon

La cire liquide ou l'encaustique apportent une finition traditionnelle.

Finition huilée

L'huile conserve au parquet son aspect naturel et mat. Elle nourrit le parquet tout en le protégeant de l'usure, de la poussière, des produits d'entretien, de l'eau et des graisses. Une grande variété de produits sont disponibles



Benichon



Benichon

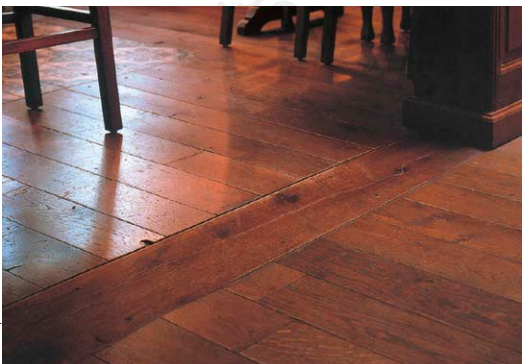
Parquet huilé en jatoba

Test de la goutte d'eau sur un parquet huilé

Autres finitions

Si vous souhaitez personnaliser votre parquet au-delà des finitions traditionnelles, votre choix s'orientera vers des parquets contrecollés à forte personnalité. La finition brossée accentue le veinage et le caractère d'une essence, la finition cérusée apporte une touche de couleur et souligne le fil du bois. De nombreux autres aspects et couleurs sont proposés par les fabricants. Pour les parquets massifs bruts, il est possible d'appliquer une teinte avant la finition. Vous n'avez que l'embaras du choix !





*Parquet contrecollé en chêne cérusé brossé
Parquet massif brossé Parquet contrecollé
blanchi Parquet contrecollé finition grise
Exemples de teintures possibles Parquet
contrecollé teinté "jean" Plancher à l'ancienne
massif lames larges blanchies Parquet massif
en chêne patiné vieilli*

Crédits photographiques et remerciements

Les photographies et illustrations de ce livre ont été fournies par les personnes et les sociétés citées ci-dessous. Nous les remercions pour leur aimable collaboration. Les autres dessins et schémas sont la propriété des auteurs. Reproduction interdite sans autorisation écrite préalable.

Les auteurs remercient également M. Dominique Delaunay, M. Didier Huslin de la société Asian Teak et M. Claude Wendling de la société Haro pour leur patience et leur active participation.

Akzenta :

Page 41

EPLF :

Pages 10, 41, 43

Morin Parquets :

Page 35

Alsapan :

Page 41

Haro :

www.haro.fr
Pages 9, 11, 12, 13, 14, 15,
17, 18, 19, 22, 32, 34, 36, 37,
39, 40, 41, 42

Panaget :

Pages 13, 34

Artepy :

Page 36

Parqueterie Berrichonne :

Pages 13, 14, 17, 23, 25, 32,
33, 35

Asian Teak :

Pages 22, 23, 29, 30

Hornitex :

Page 41

Parquets Romoli :

Page 28

Atelier des Granges :

www.atdg.com
Pages 27, 50

Junkers :

Pages 12, 26

Sader :

Page 45

Bauwerk :

Page 51

Kährs :

Pages 12, 13, 14, 35

Silverwood :

Pages 11, 24

Berry Wood :

Page 42

Kaindl :

Page 41

Sika :

Page 45

Blanchon :

Pages 47, 48, 49

Kronofrance :

Pages 39, 40

Tramico :

Pages 45, 46

Bona :

Pages 48, 51

La Parqueterie :

Pages 11, 15, 16, 18, 29, 30, 51

Unifloor :

Pages 9, 46

Colman :

Page 51

Marty :

Pages 11, 13, 14, 16, 17, 29,
30, 50

Witex :

Page 42

Delaunay :

Pages 12, 14, 19, 24, 44

Meister-Leisten :

Page 42

1^{re} de couv. : La Parqueterie. 4^e de
couv. : Marty, Eyrolles, Haro

Pour en savoir plus sur Internet :

www.CommeUnPro.com

www.editions-eyrolles.com

